



N U M E R O

12

L'ABLUTIEN



JANVIER 1996

POTHELET



- TERRASSEMENT
- TRAVAUX PUBLICS
- DEMOLITION
- TRAVAUX VITICOLES

26 54 02 88

28, Rue Léon BOURGEOIS
51530 PIERRY

Le Mot, Les Vœux du MAIRE



Que retenir de la vie de la commune au cours de l'année écoulée? Comme beaucoup d'autres années, 1995 a été marquée par des instants d'émotion dont l'un des plus forts a eu lieu le premier dimanche de Septembre.

L'émotion, le recueillement et même une certaine amertume ont, en effet, flotté dans l'air du préau de l'école au cours de cette fin de matinée du 3 Septembre.

Après 31 ans passés dans notre commune, l'Abbé Ravaux et Mademoiselle Jeanne nous ont quittés pour une paisible retraite. Nul doute que leurs silhouettes nous manqueront. J'invite les personnes qui n'ont pu se déplacer, à lire en page 15, le discours prononcé lors de cette réception.



Autre instant fort : l'inauguration des vestiaires au terrain de football.

Outre la satisfaction de voir la commune dotée de vestiaires fonctionnels, les vifs remerciements adressés au bâtisseur, ont mis en évidence les qualités du Président de l'Union Sportive de Saint-Martin - Vinay.

« Cher Président, sans votre courage et votre ténacité, ces vestiaires n'auraient pas le même caractère, j'oserai écrire : la même âme ».

N'oublions pas de citer également l'inauguration de la réfection de la salle des fêtes, où un grand nombre d'entre vous, ont par leur présence, encouragé l'équipe municipale à poursuivre les efforts de rénovation des bâtiments communaux.

Et puis, pourquoi ne pas le mentionner, 1995 a vu se dérouler les élections municipales, où malgré la présence d'une seule liste, le taux de participation s'est révélé être quelque peu supérieur au taux national. Soyez en assurés, les membres du Conseil Municipal ont enregistré ce témoignage d'encouragement.

1996 : quels sont les projets à court terme?

Chronologiquement, je citerai une action qui me tient à cœur: le nouveau départ du Club des Anciens. La commission municipale a déjà commencé la préparation de ce dossier, qui, je le souhaite vivement, aboutira prochainement.

Puis, ce sera la pose de la première pierre du local d'accueil du Tennis Club Ablutien.

Ensuite, au cours de l'été, après l'accord espéré, concernant les subventions, pourront commencer les travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs, le renforcement de l'alimentation en eau potable et la mise en séparatif du réseau d'assainissement de la rue Marcel Soyeux.

Toujours à votre écoute, entouré de l'équipe municipale, je souhaite que 1996 soit pour vous tous, l'année du bon sens et du respect des autres.

J. BARROIS

LE CONSEIL MUNICIPAL

CONSEILLERS MUNICIPAUX

| | | | |
|----------------------------------|--------------------|-----------------|-------------------|
| MAIRE : | Jackie BARROIS | Patrick BÉNARD | Estelle JACQUART |
| 1^{er} Adjoint : | Jean-Michel OUDART | Eric BOONEN | Claudette JOFFRE |
| 2^{ème} Adjoint : | Michel HATAT | Philippe BUFFET | Marcel LAUDET |
| 3^{ème} Adjoint : | Patrick CLOSQUINET | Pierre DURANTEL | Hervé LEULIER |
| | | Patrice GIRARD | Anne MAÏER |
| | | | Ann-Marie PLANÇON |

LES COMMISSIONS

COMMISSION DES FINANCES

MM. Jackie BARROIS, Jean-Michel OUDART, Michel HATAT, Patrick CLOSQUINET, Eric BOONEN, Philippe BUFFET, Marcel LAUDET, Mme Anne MAÏER.
Responsable : M. Jackie BARROIS.

COMMISSION DES TRAVAUX : Voirie, Bâtiments, Cimetière

MM. Jean-Michel OUDART, Michel HATAT, Patrick CLOSQUINET, Patrick BENARD, Eric BOONEN, Marcel LAUDET, Mmes Estelle JACQUART, Anne MAÏER.

Hors Conseil : Monsieur le Président de la section locale du Syndicat des Vignerons, Mme Simone JAMART, MM. Johnny BREUL, Damien CEZ, Jean PERTUISOT.

Responsable : M. Jean-Michel OUDART - Vice-Responsable : M. Eric BOONEN.

SOUS-COMMISSION DES CHEMINS FORESTIERS ET VITICOLES

Responsable direct : M. Eric BOONEN.

COMMISSION DU SECTEUR SCOLAIRE

MM. Jean-Michel OUDART, Michel HATAT, Philippe BUFFET, Mmes Claudette JOFFRE, Anne MAÏER, Anne-Marie PLANÇON.

Hors Conseil : Président du Conseil des Parents d'Elèves, Mmes Isabelle ANTONELLI, Olga AUGIER, Noëlle CORDARY.

Responsable : M. Michel HATAT - Vice-Responsable : Mme Anne-Marie PLANÇON.

COMMISSION DES FÊTES ET CÉRÉMONIES

MM. Michel HATAT, Patrick CLOSQUINET, Patrick BENARD, Patrice GIRARD, Marcel LAUDET, Mmes Claudette JOFFRE, Anne-Marie PLANÇON.

Hors Conseil : Mme Joëlle RODIER, MM. Serge GAGNOUX, Bernard MARQUES, Daniel NIVOIS.

Responsable : M. Patrick CLOSQUINET - Vice-Responsable : M. Patrick BENARD.

COMMISSION DES SPORTS ET LOISIRS

MM. Patrick CLOSQUINET, Patrick BENARD, Hervé LEULIER, Mmes Estelle JACQUART, Anne-Marie PLANÇON.

Hors Conseil : MM. Vincent BARROIS, Franck GODOT, Bernard MARQUES, Laurent NICLET, Yves REMY.

Responsable : M. Patrick CLOSQUINET

Vice-Responsable : M. Hervé LEULIER (Interlocuteur direct avec les associations).

COMMISSION DES BOIS COMMUNAUX

MM. Jean-Michel OUDART, Patrick CLOSQUINET, Patrick BENARD, Eric BOONEN, Pierre DURANTEL, Marcel LAUDET, Mme Anne MAÏER.

Hors Conseil : MM. Sven AUGIER, Mathieu BOONEN, Marcel FOUJU.

Responsable : M. Pierre DURANTEL - Vice-Responsable : M. Eric BOONEN.

COMMISSION HYGIENE, EAU, NUISANCES

MM. Jean-Michel OUDART, Michel HATAT, Philippe BUFFET, Pierre DURANTEL, Mme Anne MAÏER.

Hors Conseil : MM. Sven AUGIER, Patrick FORTIER, Serge GAGNOUX.

Responsable : M. Michel HATAT - Vice-Responsable : M. Jean-Michel OUDART.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

MM. Jackie BARROIS, Patrick BENARD, Philippe BUFFET, Mmes Estelle JACQUART, Claudette JOFFRE, Anne-Marie PLANÇON.

Hors Conseil : Mmes Sandrine COURTY, Simone JAMART, Marie-Jeanne LELEUX, Isabelle REBEAUD.

Président : M. Jackie BARROIS.

COMMISSION DES ANCIENS

MM. Michel HATAT, Pierre DURANTEL, Mmes Estelle JACQUART, Claudette JOFFRE, Anne-Marie PLANÇON.

Hors Conseil : M. André SOYEUX, Mmes Suzanne CORIS, Simone JAMART, Claudine SODOYER.

Responsable : M. Pierre DURANTEL - Vice-Responsable : M. Michel HATAT.

COMMISSION DE LA JEUNESSE

MM. Jackie BARROIS, Patrick CLOSQUINET, Eric BOONEN, Hervé LEULIER, Mme Estelle JACQUART.

Hors Conseil : Président du Conseil des Parents d'Elèves, Mme Sandrine Courty, Mlles Sandrine BASTIEN, Pascale HANGARD, Sophie MAÏER, MM. Christophe BOUVIER, Olivier VOISIN, Bruce REMY.

Responsable : M. Jackie BARROIS - Vice-responsable : Mme Estelle JACQUART.

COMMISSION DU PARC DU SOURDON ET DU FLEURISSEMENT

MM. Pierre DURANTEL, Patrice GIRARD, Marcel LAUDET, Hervé LEULIER, Mmes Estelle JACQUART, Claudette JOFFRE, Anne-Marie PLANÇON.

Hors Conseil : MM. Patrick FORTIER, Eddie MAÏER, Gérard REBEAUD, Mmes Edith HANGARD, Simone JAMART
Responsable : M. Pierre DURANTEL - Vice-Responsable : Mme Claudette JOFFRE.

COMMISSION TOURISME ET ACCUEIL

MM. Jackie BARROIS, Pierre DURANTEL, Marcel LAUDET, Mme Claudette JOFFRE.

Hors Conseil : M. Jean-Claude DESMOULINS, Mmes Christine DAMBRON, Francine OUDART.
Responsable : M. Jackie BARROIS - Vice-Responsable : M. Pierre DURANTEL.

COMMISSION DE L'INFORMATION MUNICIPALE

MM. Jackie BARROIS, Michel HATAT, Patrick CLOSQUINET, Patrick BENARD, Pierre DURANTEL, Patrice GIRARD, Mme Estelle JACQUART.

Responsable : M. Jackie BARROIS - Vice-Responsable : M. Patrice GIRARD.

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ

MM. Jackie BARROIS, Jean-Michel OUDART, Michel HATAT, Patrick CLOSQUINET, Patrick BENARD, Eric BOONEN, Hervé LEULIER, Mme Anne MAÏER.

Hors Conseil : MM. Christian MERCIER, Jacky NICLET, Daniel NIVOIS.
Responsable : M. Jackie BARROIS - Vice-Responsable : M. Michel HATAT.

COMMISSION DU PERSONNEL COMMUNAL

MM. Jackie BARROIS, Jean-Michel OUDART, Michel HATAT, Patrick CLOSQUINET, Mme Anne-Marie PLANÇON.

Responsable : M. Jackie BARROIS - Vice-Responsable : M. Jean-Michel OUDART.

COMMISSION DE L'URBANISME

MM. Jackie BARROIS, Jean-Michel OUDART, Patrick CLOSQUINET, Eric BOONEN, Philippe BUFFET, Pierre DURANTEL, Mme Claudette JOFFRE.

Hors Conseil : MM. Sven AUGIER, Daniel GAJECKI.
Responsable : M. Jackie BARROIS - Vice-Responsable : M. Jean-Michel OUDART.

LES DIVERSES INSTANCES

DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT DES TRANSPORTS DES SCOLAIRES

MM. Michel HATAT et Jean-Michel OUDART

DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT DU CUBRY ET DES COURS D'EAU ANNEXES

MM. Jean-Michel OUDART et Michel HATAT

DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT D'ÉLECTRICITÉ DE MONTMORT

MM. Michel HATAT et Pierre DURANTEL

DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU SCHÉMA DIRECTEUR DE L'AGGLOMÉRATION SPARNACIENNE

Titulaires : MM. Jackie BARROIS et Sven AUGIER. Suppléants : MM. Jean-Michel OUDART et Pierre DURANTEL.

DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT MIXTE A VOCATION SCOLAIRE D'EPERNAY ET DE LA REGION (S.Y.V.O.S.E.R.)

Titulaire : M. Jackie BARROIS Suppléant : M. Michel HATAT.

DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE BRUGNY-ABLOIS (S.I.P.E.B.A.)

Titulaires : MM. Jackie BARROIS, Patrick CLOSQUINET, Marcel LAUDET

Suppléants : MM. Michel HATAT, Philippe BUFFET, Pierre DURANTEL.

DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE D'EPERNAY ET DE SA RÉGION

Titulaires : MM. Michel HATAT, Jean-Michel OUDART. Suppléants : Mmes Anne MAÏER, Anne-Marie PLANÇON.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES POLITIQUES :

MM. Patrick BENARD, Philippe BUFFET, Marcel LAUDET, Mme Anne-Marie PLANÇON.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES CONSULAIRES :

MM. Jackie BARROIS, Patrick BENARD.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES PRUD'HOMMALES :

MM. Patrice GIRARD, Hervé LEULIER.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES DE LA CHAMBRE DES MÉTIERS :

MM. Jean-Michel OUDART, Michel SAURON.



TOUTES ASSURANCES : Vie, Retraite, Gestion de patrimoine, Voiture, Multirisque habitation ...

6, Avenue Paul Chandon - 51200 EPERNAY

COMPTE ADMINISTRATIF 1994

Compte de résultats, par opposition au budget primitif, le compte administratif fait apparaître les dépenses et les recettes réelles enregistrées du 1er Janvier au 31 Décembre. Il permet donc de connaître la situation financière de la commune.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

| | |
|--|------------------------|
| - Denrées et Fournitures (<i>Lait, yaourts pour les écoles, combustibles, fournitures scolaires, carburants</i>) | 136 781, 45 F |
| - Frais de Personnel (<i>dont salaires : 716 698 F - Charges : 271 659 F</i>) | 1 010 002, 12 F |
| - Impôts et Taxes | 12 708, 00 F |
| - Travaux et Services extérieurs (<i>Ramassage des ordures ménagères : 266 020 F</i> <i>Eclairage public et immeubles : 136 434 F, Entretien voirie et réseaux : 68 758 F, entretien de bâtiments : 62 240 F</i>) | 818 422, 80 F |
| - Participations et Contingents (<i>Aide sociale versée au département : 138 354 F</i>) | 363 363, 34 F |
| - Allocations et Subventions | 89 300, 00 F |
| - Frais de Gestion Générale (<i>Fêtes et Cérémonies, l'Ablutien, Télécom, Car, Piscine, Indemnités</i>) | 225 100, 32 F |
| - Frais Financiers (<i>Intérêts des emprunts</i>) | 382 202, 55 F |
| - Charges exceptionnelles | 2 400, 00 F |
| - Prélèvement pour investissement | 1 479 686, 27 F |
| | 4 519 966, 85 F |

RECETTES :

| | |
|---|------------------------|
| - Produits de l'Exploitation (<i>Publicité Ablutien</i>) | 17 700, 00 F |
| - Produits Domaniaux (<i>Location Chasse : 53 075 F - Location Immeubles : 43 842 F</i>) | 148 183, 61 F |
| - Produits Financiers | 50, 00 F |
| - Recouvrements et Subventions (<i>Remboursement salaires du personnel en arrêt de travail : 186 706 F</i>) | 326 872, 28 F |
| - Dotations versées par l'Etat | 1 130 865, 00 F |
| - Impôts Indirects | 21 398, 13 F |
| - Contributions Directes | 2 213 646, 00 F |
| - Travaux en Régie (<i>Travaux investissement exécutés par personnel communal</i>) | 50 760, 99 F |
| - Produits exceptionnels | 3 500, 00 F |
| - Produits antérieurs (<i>Excédent 1993</i>) | 1 696 085, 92 F |
| | 5 609 061, 93 F |

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLOTURE

1 089 095, 08 F

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES :

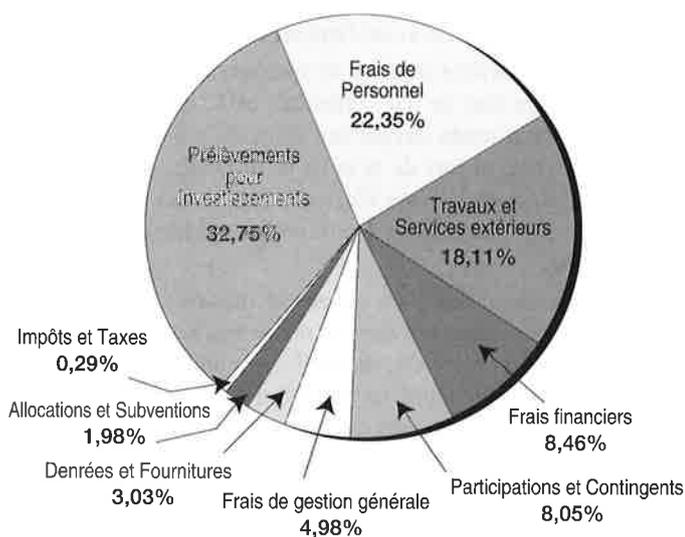
| | |
|--|------------------------|
| - Travaux de Bâtiments et de Génie civil | 1 113 865, 91 F |
| <i>(Carrelage Eglise : 195 980, 57 F, Salle des Fêtes : 737 960, 02 F, Vestiaires Football: 50 559, 84 F, Logement Parc du Sourdon : 69 611, 84 F, Logement Refuge Cheminots : 19 165, 76 F, Mur Presbytère : 15 418, 00 F, Busage chemin C.B.R. : 20 894, 95 F, Abri Bus : 4 274, 93 F)</i> | |
| <i>(Pour certains programmes, il s'agit des dépenses réalisées en 1994 et non du coût total).</i> | |
| - Remboursement d'emprunt (part capital) | 777 523, 18 F |
| - Syndicat du Cubry (remboursement emprunts pour travaux) | 142 597, 09 F |
| - Aménagement forêt communale | 20 084, 15 F |
| - Matériel Sapeurs-Pompiers | 13 982, 94 F |
| | 2 068 053, 27 F |

RECETTES :

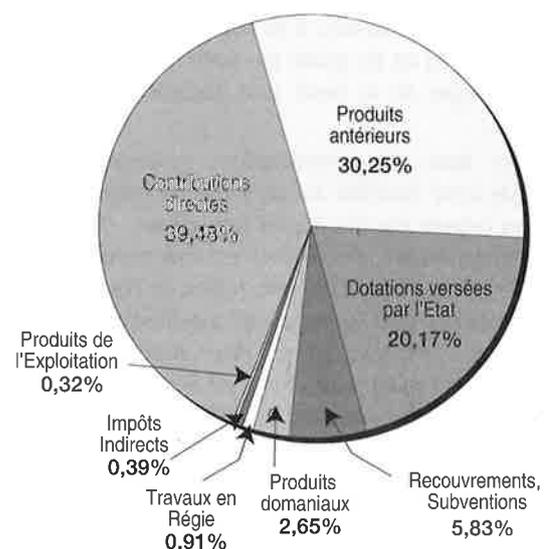
| | |
|---|------------------------|
| - Prélèvements sur recettes de fonctionnement | 1 479 686, 27 F |
| - Vente de Terrains | 404 547, 00 F |
| - Remboursement T.V.A. | 80 681, 00 F |
| - Subventions (Carrelage Eglise) | 48 139, 00 F |
| - Don | 40 000, 00 F |
| - Produit des emprunts | 15 000, 00 F |
| | 2 068 053, 27 F |

LE COMPTE ADMINISTRATIF 1994 EN POURCENTAGES

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Les Meules à Moulin de Saint-Martin-d'Ablois

Sans apporter ici un historique des moulins, rappelons qu'il est admis que le moulin à eau, inventé au début du I^{er} siècle avant Jésus-Christ, au temps d'Auguste, apparaît dans la région nord-est de la France, donc en Champagne, à la fin du X^{ème} siècle, tandis que les moulins à vent, qui semblent avoir pris naissance dans les steppes de l'Asie centrale sont beaucoup plus récents; les moulins tours étant connus en France à la fin du XII^{ème} siècle, et seulement au début du XIII^{ème} siècle en Champagne.

A la fin du XVIII^{ème} siècle, le département de la Marne comptait un total de 844 moulins.

Avant de commencer l'étude des meules que l'on extrayait en diverses carrières de Champagne, il est utile d'apporter quelques indications sur leur usage.

Pierres dures et raboteuses, taillées en rond, d'un *pié* environ d'épaisseur et d'un diamètre à volonté, avec un trou au milieu qu'on appelle l'oeil ou oeuillard, les meules servent à écraser les grains pour en séparer la farine. Telle est la définition que Savary des Bruslons en donne dans son dictionnaire. Les meules, on le conçoit, sont posées l'une au-dessus de l'autre, sans cependant se toucher, celle de dessous, la gisante ou meule d'en bas, est immobile, prise dans le solivage du plancher; celle de dessus, courante, mouvante ou travaillante, tourne sur un pivot. Elles ne sont pas exactement planes, la meule courante étant concave et striée, tandis que la face supérieure de la gisante est convexe. Le grain pénétrant par l'oeillard, se glissant grâce aux stries qui ont été ménagées sur leur surface entre les deux meules, est réduit en farine, évacuée sur le pourtour. On conçoit que malgré leur dureté, ces meules s'usent d'où la nécessité de les rhabiller, c'est à dire de rétablir les stries à l'aide d'un marteau spécial.

Grâce à cet entretien, les meules pouvaient durer de 35 à 40 ans ou de 25 à 30 ans selon certains historiens.

Extraction des meules

Suivant les régions françaises, les meules ont été extraites de divers bancs de pierre: granit; grès, tuf rhyolithique et, principalement pour la France du nord, des meulières sans coquilles que l'on rencontre, a pu écrire le célèbre Cuvier, en abondance en cinq ou six points des environs de Paris, dans ce plateau qui règne de la Ferté sous Jouarre jusque près de Montmirail.

Sans entrer dans des considérations géologiques, on peut avancer que cette meulière est un minéral composé de silice légèrement colorée par des dépôts ferrugineux, et se présente en bancs d'épaisseur variable dont certains peuvent atteindre quatre à six mètres. C'est dans cette région de l'Île de France et de la Champagne que les bancs de meulières sont les plus étendus, les plus puissants et les plus propres à fournir de grandes et bonnes meules. En effet, il ne faut pas perdre de vue que, tout particulièrement dans les siècles qui précéderent la Révolution de 1789, ce genre de pierre méritait sa dénomination parce qu'elle offrait la possibilité d'y tailler des meules destinées aux moulins. Certes, déjà dans la période que nous envisageons, c'est à dire les XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, des morceaux de pierre meulière furent utilisés comme matériaux

de construction et nous n'en citerons qu'un exemple: l'achat de meulières par Pierre Le Queux, entrepreneur, pour la réparation de l'auditoire royal et des prisons d'Epernay (1693).

Saint Martin d'Ablois est décrit par un historien de la fin du XVIII^{ème} siècle comme recouvert de bois immenses, hérissés de rochers affreux dont, dit-il, on tire un nombre considérable de meules qui sont l'élément essentiel de son commerce, leur réputation étant aussi établie que celles extraites du sol de la Ferté sous Jouarre.

Ce sera dans les forêts d'Enghien, d'Epernay et de Vassy, proches de Saint Martin d'Ablois, que pendant des siècles furent exploités à ciel ouverts les bancs de meulière, enfouis sous d'épaisses couches de sable. On procédait à leur recherche en sondant le sol, enfonçant dans le sable une broche, et lorsqu'un bloc de meulière avait été repéré, on procédait à son dégagement, formant ainsi une excavation.

Recherche, puis exploitation des blocs de meulière n'allaient pas sans causer de dommages aux terrains recouverts de bois. Leurs propriétaires et les seigneurs dont ils dépendaient auraient dû en principe donner leur autorisation, mais il semble que les meuliers ne se pressaient pas de la solliciter, ne tenant pas à verser des droits! Fort des dispositions de l'ordonnance royale d'août 1669, portant règlement général pour les eaux et forêts, qui dans l'article 12 du titre XXVII défendait à toutes personnes d'enlever dans l'étendue et aux reins des forêts, sables, terres, marnes ou argiles, ceux-ci sans doute alertés, poursuivaient les délinquants, d'où des transactions destinées à arrêter les poursuites. Nous en avons relevé deux exemples concernant plusieurs Meuliers de Saint-Martin d'Ablois, l'une où ils transigent avec le curé et les marguilliers de l'église de Saint-Léger de Vauciennes (24 juin 1779), l'autre avec l'abbé commendataire de l'abbaye de Saint Martin d'Epernay (11 mai 1783). Nous en retiendrons les clauses essentielles: reboucher les trous faits pour tirer les meules de façon que le terrain soit solide, payer dans le premier cas 4 livres par meule enlevée, 6 livres dans le deuxième cas. Pour l'avenir, il était prévu que les *payements* se feraient au fur et à mesure que chaque meule *seroit* achevée et même avant l'enlèvement d'*icelles*.

Lors de la découverte du banc de meulière, il était nécessaire de vérifier son état; ce qui s'effectuait en le frappant avec un marteau, le son rendu devant être clair, car s'il était sourd, la pierre se diviserait lors de la taille de la meule, ce qui, on le comprendra, était à éviter. Plusieurs auteurs décrivent d'une façon identique, à quelques détails près, les méthodes pour lors employées.

On traçait tout d'abord un cercle du diamètre de la future meule, puis on dégagait dans la masse une sorte de cylindre dont la base était ce cercle, devant fournir une ou deux meules puis, à la partie inférieure, on creusait une rainure circulaire de 9 à 12 cm de profondeur qui déterminait la hauteur et la séparation de la première meule; on y faisait entrer à coups de marteau des coins de fer que l'on chassait avec précaution et égalité dans toute la circonférence de la meule pour la fendre également, puis on les remplaçait par des coins de bois blanc bien secs, sur lesquels on versait quelques seaux d'eau; celle-ci

en imbibant le bois, le faisait gonfler et son renflement entraînait la séparation de la meule du banc dont elle était extraite.

Une fois l'extraction faite, la meule était redressée à l'aide d'un cric et de leviers, placée en position verticale et calée avec des fragments de pierre. On procédait alors à son affinage, sur place, c'est-à-dire sur les *ateliers* ou *astiers*: percement au centre d'une ouverture, l'oeillard, de 9 à 12 pouces-travail fort délicat-nivellement de la surface et établissement des rayons indispensables à l'évacuation des farines, toutes opérations correspondant aux termes de contrats: faire et *fassonner* les meules.

Les meules, par contre, sont désignées dans les actes notariés par leurs dimensions, correspondant à leur diamètre, terme d'ailleurs jamais employé, et par leur épaisseur. Au point de vue métrologique, il nous faut noter l'emploi du pied de Roy et de son sous multiple, le pouce, mais beaucoup moins fréquent que celui de la paume. Précisons que l'épaisseur est toujours évaluée en pouces, de 13 à 14 pouces en général, c'est-à-dire Om,37989, à 13 à 16 pouces soit Om,35191 à Om,42312.

Les contrats fixant les prix auxquels seraient payés aux meuliers leur production se réglaient sur une durée en général d'un an; c'est pourquoi le Contrôle des actes des notaires exigeait-il que fut déclaré le montant approximatif final sur lequel seraient perçus les droits. Par ce moyen, nous pouvons en déduire approximativement le nombre de meules que produisait un meulier en ce laps de temps. Variable selon les contrats, il oscille entre trois et six meules.

Les meuliers

Dans les divers actes que nous avons examinés, les meusliers, meulliers ou meuliers sont la plupart du temps désignés comme marchands meusliers, dénomination jugée, semble-t-il, plus honorifique, tandis que les négociants en meule dont nous allons apprécier le rôle, tels Robert Lallemand ou Nicolas Lallemand, résidant à Epernay, Faubourg du Pont, sont désignés par les notaires simplement comme marchands.

Les meuliers, autant que nous avons pu le constater, ne travaillaient pas toujours seuls, mais fréquemment à deux, soit en famille: père et fils, frères, beau-père, beau-frère, soit avec un associé, soit un ouvrier. De plus et la chose est d'importance, chacun de ces meuliers négociait, ce que Dufresnoy appela une Compagnie. Dans la réalité, il s'agit de contrats notariés ou sous signatures privées qui étaient établis avec un riche marchand. Le meulier s'engageait pour une durée d'un an, de quinze mois et même de trois ans, pour faire et façonner des meules, bonnes, loyales et marchandes, pour son seul commendaire et sans pouvoir d'autre part en vendre à qui que ce soit sans son consentement.

Le rôle des marchands, fort important, était d'assurer le financement puisqu'ils s'engageaient à payer les meules au fur et à mesure de leur délivrance et ce, à des taux fixés d'avance, les contrats étant prévus pour une durée de douze mois en général, certains n'étant que de huit mois, mais d'autres de quinze mois. Ils s'engageaient à aller quérir les meules au fur et à mesure qu'elles *seroient* faites, mais gardaient le droit du choix pouvant rebuter celles qui ne conviendraient pas. Dès la signature de ces actes, les marchands versaient aux meuliers quelque somme en argent, soit en argent et en vin, soit en argent ou en blé; des paiements mensuels étaient même prévus en certains cas.

Il est assez curieux de noter qu'à la différence de la plupart des

métiers, on ne rencontre pas d'apprentis meuliers. Leur formation est assurée pourtant, au cours d'association où apparaissaient un ou plusieurs meuliers déjà établis et un marchand d'Epernay qui fournira les capitaux, s'engageant à acheter toute la production de meules, soit pendant deux ans, soit trois ans. C'est ainsi que les deux frères Gilles et Pierre Bongerdard, demeurant au *Chesne la Reyne*, s'engagent à *monstrer* et enseigner le *mestier* de meulier autant qu'ils le pourront à Nicolas Jobert (27 juillet 1684) et que Henri Guimbert, autre meulier demeurant au même lieu, promet de *monstrer* et enseigner à Jean Delaire le *mestier* de meulier (3 janvier 1692).

Bien qu'aucun document ne nous permette d'assurer qu'à Saint-Martin d'Ablois se tenait, à la suite de cet apurement, une joyeuse réunion dans l'auberge du pays, nous le pensons cependant, puisqu'à Corfélix, paroisse fort proche, où existait au lieu dit l'Homme blanc, une carrière de meules, aux dires de l'abbé Simon, curé du lieu, la réception d'un meulier s'opérait ainsi:

Il n'y a pas d'autre maîtrise parmi les meuliers que d'assujettir le récipiendaire à une espèce de noces à discrétion pendant un jour s'il est fils de maître pendant deux s'il ne l'est pas;

Commercialisation

Dans le cérémonial d'attribution de la maîtrise dont nous venons de voir le déroulement, l'accent était mis sur le secret de la connaissance de la qualité des meules, car leur négoce comme tout commerce dont il est difficile d'apprécier la qualité et la valeur des produits est une guerre continuelle entre le vendeur et l'acheteur.

Classées, à Saint Martin d'Ablois, sous les vocables de meules grises, blanches ou rouges, selon l'état des quartz qui les composaient, leur négoce était aux mains des marchands d'Epernay qui détenaient un véritable monopole.

La production des meules de Saint Martin d'Ablois s'écoulait donc, dans l'essentiel par l'intermédiaire des marchands mais, cependant, un peu de leur négoce s'effectuait par les soins des meuliers eux-mêmes, soit qu'il s'agisse de meules rebutées comme ayant quelques défauts, soit qu'ils aient reçu l'autorisation d'en disposer. C'est sur les lieux mêmes de la production, les carrières ou *ateliers* que les meules, fort lourdes, pesant selon grandeur entre 2000 et 2500 livres, c'est-à-dire 979 à 1223 kg, étaient chargées sur les chars et ceci gratuitement, sauf cas exceptionnel où le *charchage* était payé par unité. Le transport par roulage était certes plus onéreux que le transport par eau, mais toujours inévitable au départ pour rejoindre les ports d'embarquement, dans l'espèce, Port-à-Binson ou Epernay; dans d'autres cas d'ailleurs, la voie de terre restait la seule possible; c'est ainsi que le transport des meules achetées par la Compagnie des fermiers des moulins bannaux de la ville de Metz, dut être réglé par les acheteurs par lettres de voiture à raison de 78 livres la pièce lesquelles voitures lesdits sieurs acheteurs ont promis de payer à la décharge.

En conclusion, que ce soit par terre ou par eau, la production de ces meules de Saint-Martin d'Ablois fut expédiée aux XVIIe et XVIIIe siècles non seulement en Champagne et dans les provinces limitrophes, mais également dans des régions fort éloignées comme la Bretagne, le midi de la France, et même la Belgique et l'Allemagne.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

| | |
|-------------------------------------|---|
| Rosine PARIZET 18 Décembre 1994 | de Didier PARIZET et de Brigitte REMY Chemin du Bois de l'Epée |
| Margot CEZ 5 Avril 1995 | de Olivier CEZ et de Marie -France MAUCOURT 32, rue des Juifs |
| Jordan FAYOLA 18 Mai 1995 | de Christian FAYOLA et de Florence REGNAULT 7, rue des Rochettes |
| Kathleen LEFORT 27 Mai 1995 | de Frédéric LEFORT et de Priscille DAUPHIN 26, rue des Meulières |
| Priscillia LANGLOIS 20 Juin 1995 | de Franck LANGLOIS et de Géraldine DESPOCQ 96, rue Julien Ducos |
| Aurélien GUINARD 24 Juillet 1995 | de José GUINARD et de Pascaline DIOT 14, avenue de Paris |
| Clément COUSIN 5 Novembre 1995 | de Sylvain COUSIN et de Martine CHARLOT 92, rue Julien Ducos |

MARIAGES

Christophe SAURON et Virginie VOISIN le 9 Août 1995
Olivier MAIZIERES et Alexandra CLOSQUINET le 2 Septembre 1995

DÉCÈS

M. Marcel GABERTHON, le 9 Janvier 1995 (Transcription)
M. Emile LEROY, le 11 Janvier 1995
Mme Isabelle SHRICKE, veuve DE RENTY, le 10 Février 1995 (Transcription)
M. Gaston VILLAIN, le 12 Février 1995 (Transcription)
Mme Fernande COEFFE, le 20 Février 1995
Mme Jacqueline DESTREZ, épouse DIDIER, le 23 Février 1995 (Transcription)
M. Ferdinand DUVAL, le 1er Mars 1995 (Transcription)
M. Lucien BARIS, le 7 Mars 1995 (Transcription)
Mme Pierrette CANEAUX, veuve SOYEUX, le 15 Mars 1995 (Transcription)
Mme Paulette BARIS, veuve BARIS, le 28 Mars 1995 (Transcription)
Mme Angèle LHERONDELLE, veuve BRAYET, le 29 Mars 1995
Mme Louise GIMONET, veuve BAGNOST, le 1er Avril 1995 (Transcription)
M. Roger MIRAUX, le 7 Avril 1995
Mme Antoinette CHARLOT, le 18 Avril 1995
M. Jean CAMART, le 7 Juillet 1995 (Transcription)
M. André FOULET, le 17 Juillet 1995
Mme Madeleine OUY, veuve CHAMPION, le 22 Juillet 1995
M. Auguste MASTAGLI, le 22 Juillet 1995
M. René CEZ, le 28 Juillet 1995 (Transcription)
Mme Mali KRODMAO, épouse SODOYER, le 1er Août 1995 (Transcription)
M. Julien BAGNOST, le 9 Septembre 1995
M. Adriano FERREIRA, le 27 Septembre 1995 (Accident de la route)
Mme Raimonde LECARPENTIER, veuve AUDRAIN, le 2 Octobre 1995
M. Jacky HERMAN, le 17 Octobre 1995 (Transcription)
M. Rodrigue LEMAITRE, le 11 Décembre 1995
Mme Suzanne LABRUNE, Veuve WENGER, le 15 Décembre 1995
M. André ROUCHAUSSE, le 25 Décembre 1995
M. Jean DESTREZ, le 30 Décembre 1995

“ Le Petit Bar ”

Jeannine BACART

51530 Saint-Martin d'Ablois

Tél. : 26 59 94 66



“ Le Saint-Martin ” Hôtel Restaurant

Bar-Tabac-Loto-PMU - Presse-Vidéo
Restauration rapide

63, rue Julien Ducos
51530 Saint-Martin d'Ablois

 26 59 90 55

Métallerie Michel Sauron

14, rue des Meulières - Saint-Martin d'Ablois



RENAULT

Votre agent RENAULT

Garage H. SOUVERAIN

REPARATIONS ET VENTES MATÉRIELS AGRICOLE, VITICOLE
MOTOCULTURE STAUB ET HONDA
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

27, Avenue de Paris - SAINT-MARTIN D'ABLOIS Tél. 26 59 96 18

c
o
n
f
i
s
e
r
i
e

Boulangerie - Pâtisserie

D. Rioblanc

15, Place Général de Gaulle
Saint-Martin d'Ablois

Tél. 26 59 94 30

P
l
a
c
e

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

PATRICE PLUVINET

- NEUF - RENOVATION - PROTECTION
- ISOLATION - CHAUFFAGE - FAUX-PLAFONDS
- AGENCEMENT MAGASIN : Eclairage, enseigne, etc...

21, rue des Rochettes - 51530 SAINT-MARTIN D'ABLOIS - Tél. : 26 59 94 26

LA VIE



Visite de l'Exposition
de la Classe NATURE
par une délégation
du Conseil Municipal.



8 Mai



Repas
des Anciens

LOCALE

FÊTE AU PARC
du SOURDON.



INAUGURATION
DES VESTIAIRES
de
L'US SAINT-MARTIN - VINAY

VINCENT STRINGONE
ENTOURÉ D'ANCIENS DIRIGEANTS
ET DE M. LE MAIRE.



SAINTE-BARBE
REMISE DE Diplômes à :
CHRISTELLE COURTAILLIER
Philippe COZE
ET
FRÉDÉRIC SAURON.

LA VIE LOCALE

I
N
A
U
G
U
R
A
T
I
O
N
D
E



EN PRÉSENCE
du DÉPUTÉ P. MARTIN,
du CONSEILLER GÉNÉRAL M. BOULONNAIS,
J. BARROIS REMET UN MORCEAU DE RUBAN
AU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL
A. VECTEN.

ATTENTIVES, ATTENTILS
AUX DISCOURS.



L
A
S
A
L
L
E
D
E
S
F
Ê
T
E
S

LE LÂCHER DE BALLONS
PAR LES ENFANTS DES ÉCOLES.



T
E
L
E
T
H
O
N



LA POSTE : on a tous à y gagner.

Geneviève GUIBERT est heureuse de vous accueillir au Bureau de poste de Saint-Martin d'Ablois depuis le 20 Décembre 1995, et vous présente ses meilleurs vœux pour 1996.

La Poste, seule présence financière locale 6 jours sur 7 est un point de contact important dans un village.

Dominique SCHENA, Conseiller Financier (tél. : 26 59 94 10) est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements ou informations sur les services financiers de la Poste, lors d'un entretien personnalisé et confidentiel sans aucun engagement de votre part (ou bureau de poste ou à votre domicile).

Artisan, Commerçant ou Chef d'Entreprise, **Suzanne DESPAQUIS** Déléguée Commerciale Courrier (tél. : 26 53 30 42) peut vous présenter une gamme de produits adaptés à vos besoins en fonction de vos contraintes de temps, de destination ou de prix.

Particuliers ou Chefs d'Entreprise, quels que soient vos besoins, le meilleur accueil vous est réservé à la Poste de Saint-Martin d'Ablois.

Toujours soucieuse de mieux vous servir la Poste de Saint-Martin d'Ablois organisera prochainement un sondage, afin d'adapter au mieux les horaires d'ouverture de votre bureau de poste.

Geneviève GUIBERT

Association des Parents d'Elèves de Saint-Martin d'Ablois

Nous remercions tous les habitants du village pour leur générosité lors de la collecte des lots pour notre loto du 21 Octobre 1995, ainsi que pour leur participation à cette soirée.

Le bénéfice que nous avons réalisé va nous permettre de financer une partie de la classe de neige qui aura lieu en Mars 1996.

Pour donner une continuité à nos efforts dans l'aide aux activités scolaires, nous vous annonçons nos deux prochaines manifestations :

- **BAL COSTUMÉ** (parents et enfants) le **10 Février 1996** à la Salle des Fêtes

- **BROCANTE** le **31 Mars 1996**, Place de la Foulerie.

Venez nombreux, avec votre famille et vos amis, car c'est grâce à votre présence que nous pouvons accomplir notre mission.

Avec tous nos vœux pour la nouvelle année.

La Présidente : Olga AUGIER

COUVERTURE-ZINGUERIE
ÉTANCHÉITÉ

SERIP s.a.r.l.

Jacques Della-Patrona

DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COUVERTURE D'ANGERS

ATELIER : 10, rue des Malbouches - 51200 EPERNAY

SIÈGE SOCIAL : 3, Rue d'Enghien
B.P. 10

51530 Saint-Martin d'Ablois
Tél. 26 59 95 88 - Fax : 26 59 99 82

LAURENCE
Coiffure

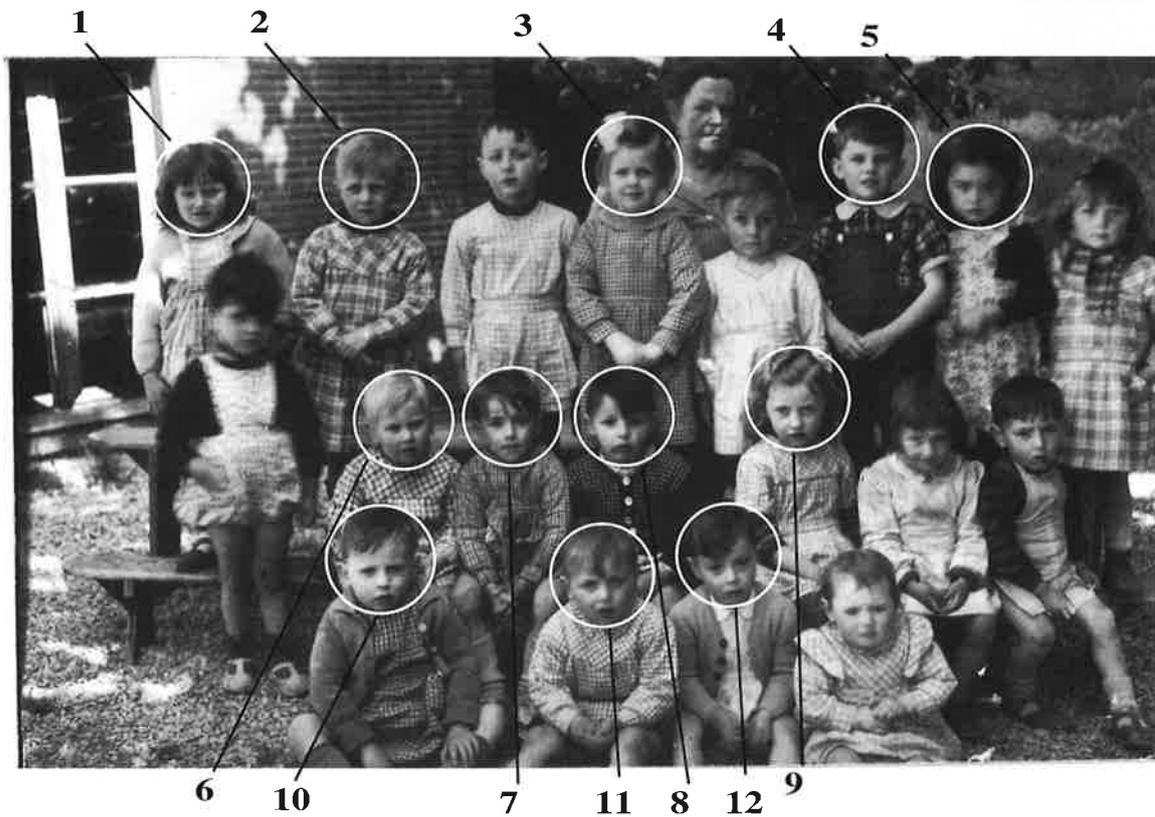
SALON MIXTE

*Sur rendez-vous pour dames
Sans rendez-vous pour hommes*

78, rue Julien Ducos
Saint-Martin-d'Ablois

Tél. 26 59 97 51

Avis de recherche...



1 : Mme Maryse DELACOUR-YAHIAOUI - 2 : M. Jean-Claude CEZ - 3 : Mme Raymonde LEMAÎTRE-TONNELIER
 4 : M. Luc BACART - 5 : Mlle Janine BACART - 6 : Mme Danièle CEZ-BARBIER - 7 : M. Christian PLANÇON -
 8 : M. Joël DREYFUSS - 9 : Mme Arlette FOUJU-CHARPENTIER - 10 : M. René LEMAÎTRE -
 11 : M. Bernard CEZ - 12 : M. Gérard MOREAU



Quelques années plus tard...
 En compagnie de Mme Michèle DIOT (13) et de Mme Francine FOUJU-DIDIER (14)
 (absentes sur la photo de classe).

3 Septembre 1995 :

Départ de l'Abbé Ravaux et de Mademoiselle Jeanne

*Monsieur le curé,
Mademoiselle Jeanne :*
« Vos silhouettes nous manqueront ».

Monsieur le Curé,

Je m'adresse à vous, non seulement en ma qualité de Maire de Saint-Martin d'Ablois, mais également en représentant des communes de Brugny-Vaudancourt et de Vinay.

Messieurs Guy Desloovere et Roger Closquinet m'ont en effet accordé leur confiance pour vous témoigner notre reconnaissance.

Dans un premier temps, je vais retracer votre parcours, trop brièvement sans doute, tant votre activité a été importante.

Issu d'une famille de 6 enfants, après avoir passé votre jeunesse à Châlons sur Marne, à 12 ans vous entrez au petit séminaire de cette ville, et à la fin de vos études secondaires vous obtenez le baccalauréat.

Ensuite, pendant 6 années vous poursuivez vos études supérieures au grand séminaire de Châlons. Nous sommes alors en 1937 et vous êtes ordonné Prêtre le 29 Juin à la Cathédrale de cette localité.

Nommé Vicaire à Sermaize-les-Bains, vous êtes particulièrement chargé des enfants et des jeunes. Le catéchisme, le patronage avec les cœurs vaillants sont alors vos principales activités.

Arrive 1939 où vous partez à la guerre.

Vous êtes affecté au service sanitaire où vous effectuez le brancardage de soldats français et allemands.

18 Juin 1940, vous êtes prisonnier en Suisse. Vous le serez jusqu'en Février 1941. A cette date, vous êtes nommé curé d'Ecury-sur-Coole. Vous y resterez jusqu'en Août 1964.

Pendant ces 23 années, vous êtes responsable de 4 paroisses et d'un secteur de jeunes.

Puis arrive Septembre 1964 et vous lisez votre première messe à Saint-Martin. Vos activités se multiplient : chargé des paroisses de Saint-Martin, Brugny-Vaudancourt et Vinay, vous êtes également responsable des jeunes de la zone d'Epernay-Vignobles, c'est-à-dire de Dormans à Vertus. Vous organisez des rencontres avec des jeunes d'âge différent. Ce sont les stages d'éveil, les séjours pendant les grandes vacances. Citons aussi quelques chiffres : 810 baptêmes, 255 mariages, 549 sépultures. Autre activité qui vous tient à cœur: la visite aux malades et aux personnes âgées.

Votre parcours, vos activités ont donc été très riches, et soyez-en remercié. Vous vous êtes toujours efforcé de dialoguer avec l'ensemble des habitants quelle que soit la pensée de chacun et dans les moments difficiles vous avez su apporter le réconfort et trouver le mot juste. Dans l'exercice de ma fonction municipale, j'ai pu apprécier votre sens de l'écoute, de la tolérance et de la mesure.

Monsieur le Curé, je ne voudrais pas terminer sans associer à votre parcours, votre sœur, Mademoiselle Jeanne, tant son aide vous a été précieuse. Mademoiselle Jeanne, chacun connaît votre humilité, mais permettez-moi de citer quelques faits vous concernant.

Vous avez reçu une formation de musique et plus particulièrement de grand orgue à tuyaux. Comme Monsieur le Curé, vos activités ont été très riches : réunions féminines, catéchèse, formation d'organistes afin de vous seconder et de vous remplacer, tenue de la sacristie, de l'autel, de l'église.

Monsieur le Curé me l'a confié, mais personne ne l'ignore, vous avez le goût pour le travail bien fait et un sens de la minutie très développé. Vous avez non seulement apporté une aide matérielle à Monsieur le Curé mais aussi une aide morale.

Monsieur le Curé, Mademoiselle Jeanne, j'ai le privilège de m'adresser à vous. Je le fais avec une certaine émotion, car tous ici, nous sommes heureux de vous souhaiter une retraite paisible à la Maison des Prêtres de Châlons, mais nous avons aussi le cœur serré car une page de la vie locale est tournée et vos silhouettes nous manqueront.

Merci, merci pour tout ce que vous avez fait, apporté, et bienvenue au Père Simon.

Et maintenant, avant de découvrir les cadeaux, levons un verre rempli d'espoir.



PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Résumées...

SEANCE DU 31 MARS 1995

IMPOTS LOCAUX 1995 :

Après avoir précisé que la loi de finances fixe pour l'année 1995 un coefficient de 1,02 applicable aux valeurs locatives foncières, M. le Maire propose de reconduire les taux retenus en 1993 et 1994 soit :

| | |
|------------------------|-------------------------------------|
| Taxe d'Habitation : | 12,46%, produit attendu : 690 284 F |
| Foncier Bâti : | 21,04%, produit attendu : 652 661 F |
| Foncier non Bâti : | 21,04%, produit attendu : 174 632 F |
| Taxe Professionnelle : | 8,08%, produit attendu : 584 501 F |

L'adoption de cette proposition est décidée à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 1995 :

Le budget primitif est arrêté comme suit :

Section de Fonctionnement : Equilibrée à 3 780 700 F dont 961 002 F prélevés pour la section d'investissement.

Section d'investissement : Equilibrée à 1 032 250 F.

INDEMNITÉ DE CONSEIL DU RECEVEUR MUNICIPAL :

Selon les termes de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, l'indemnité de conseil du receveur municipal est fixée à 100% du barème prévu soit pour l'année 1994, un montant de 2 638 F.

SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

Une subvention de 25 000 F est allouée au C.C.A.S. pour l'année 1995.

RÉVISION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES :

Suite aux travaux de rénovation, il est décidé de ne pas modifier les tarifs demandés aux habitants de la commune. Par contre, le montant de la location pour les personnes extérieures s'élèvent à : 2 500 F le premier jour - 200 F chaque jour suivant. Le montant des frais de chauffage sera arrêté ultérieurement.

SEANCE DU 12 MAI 1995

FINANCEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DES FÊTES :

Le financement des travaux d'aménagement et d'extension de la salle des fêtes a été prévu ainsi :

Epargne : environ 60% du coût total. Subvention : environ 25%. Emprunt T.V.A. : environ 15%

Les travaux étant terminés, il convient de souscrire l'emprunt T.V.A. dont le montant est fixé à 420 000 F.

Le remboursement s'effectuera par échéances annuelles au taux de 7,50% l'an sur une durée de deux ans avec un différé d'amortissement d'un an.

SEANCE DU 2 JUIN 1995

COMPTE ADMINISTRATIF 1994 :

Les différents chapitres figurent pages 4 et 5.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR UNE CLASSE NATURE :

L'organisation de la classe de mer ne pouvant être reconduite par suite de difficultés relatives au transport, l'enseignante du cours moyen 1ère année sollicite une participation communale pour une classe nature. Le montant de la subvention, soit 3 000 F sera versé à la coopérative scolaire.

FÊTE AU PARC DU SOURDON LE 25 JUIN 1995 : DEMANDE DE SUBVENTION DU C.F.F.A. :

Une fête au Parc du Sourdon sera organisée le 25 Juin 1995 par le Comité des Fêtes et d'Animation Ablutien. L'entrée étant gratuite, le C.F.F.A. souhaite obtenir une aide communale. Après délibération, le montant de la subvention est fixé à 7 000 F.

DROIT DE PLACE :

Suite au consentement des commerçants ablutien, un emplacement a été accordé chaque lundi pour une vente de pizzas. Le droit de place hebdomadaire sera de 25 F.

SEANCE DU 16 JUIN 1995**ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS****SEANCE DU 23 JUIN 1995****COMMISSIONS ET SYNDICATS :**

Le conseil municipal arrête la composition de chaque commission et les délégués aux divers syndicats. Les commissions et délégations figurent pages 2 et 3.

PERSONNEL AFFECTÉ AU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Par suite du départ à la retraite de la secrétaire de mairie, l'employée initialement classée agent administratif est nommée au grade d'adjoint administratif principal 2ème classe.

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 1995**PROJET D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES :**

A l'occasion des prochains travaux d'installation du gaz naturel, M. le Maire a accepté gracieusement une étude relative à l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques depuis la salle des fêtes jusqu'à la mairie. Suite aux projets présentés par le Syndicat intercommunal d'électricité de la Marne et par France Télécom, il ressort que le montant des travaux s'élèverait à 438 000 F pour le réseau électrique et à 103 004 F pour le réseau téléphonique.

Après déductions des subventions et participations, la part de la commune serait de 225 403 f. Il faut noter que ces projets définissent un périmètre plus étendu que la demande d'étude initiale ce qui a pour conséquence d'augmenter le coût.

Suite à un large débat au cours duquel il est notamment considéré que ces travaux ne sont pas prioritaires, le conseil municipal, à la majorité, ne retient pas ce projet.

SEANCE DU 27 OCTOBRE 1995**CONSTRUCTION D'UN LOCAL D'ACCUEIL POUR LE TENNIS CLUB ABLUTIEN :**

Après la présentation technique par l'architecte, il ressort que les différents réseaux doivent faire l'objet d'une nouvelle étude et notamment celle relative à l'évacuation des eaux usées. Les surfaces et matériaux ne donnant lieu à aucune remarque particulière, les membres du conseil municipal déjà informés de ce projet au cours de précédentes réunions, émettent un avis favorable à cette construction. Une participation du Tennis Club Ablutien, de 30 000 F sera versée à la commune en une seule fois dès le début des travaux. Afin de diminuer la charge financière, il est prévu que le personnel communal effectuera certaines tâches.

Ce programme sera inscrit au budget supplémentaire 1995 dès connaissance du coût des modifications souhaitées.

TRAVAUX RUE MARCEL SOYEUX

Plusieurs modifications sont apportées à l'avant projet:

- Entrée et abords de l'Ecole :

Suppression des escaliers latéraux remplacés par un escalier central avec une surface de recul et coloration ou revêtement différent de la chaussée.

Simultanément aux travaux relatifs à la réfection de la chaussée et des trottoirs il est envisagé de procéder à un renforcement de l'alimentation en eau potable et à la mise en séparatif du réseau d'assainissement. Aussi il est décidé de présenter une demande de subvention auprès du Département.

VOIRIE COMMUNALE: CONSTRUCTION DE CHAUSSÉE ET TROTTOIRS RUE VIOLAINE

L'avant projet sommaire établi par la Direction départementale de l'Équipement est adopté. Cette réalisation étant susceptible de bénéficier d'une subvention de l'État, le dossier sera présenté dans le cadre de la répartition de la seconde part de la dotation globale d'équipement.

Le financement peut être envisagé comme suit:

Subvention: 506.000 F x20% =101 200 F, le reste en partie par emprunts et fonds libres soit : 508 000F.

AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA SALLE DES FÊTES

Les abords de la salle des fêtes seront réalisés en petits pavés et des vasques de fleurs agrémenteront les deux parties latérales.

LOGEMENT DU PRESBYTERE

Suite au départ de l'abbé RAVAUX, à son non-remplacement et à la rupture du bail par l'association diocésaine, le logement est libre. Après quelques travaux et notamment l'installation d'un chauffage au gaz naturel ledit logement sera loué comme accessoire à l'emploi au garde champêtre.

CONTRAT EMPLOI CONSOLIDE A L'ISSUE D'UN CONTRAT EMPLOI SOLIDARITE (C.E.S)

M. le Maire précise qu'à l'issue d'un contrat C.E.S, il est possible de transformer l'emploi précaire occupé au titre du C.E.S en emploi consolidé. L'aide de l'Etat se traduit par une prise en charge partielle du salaire et l'exonération des cotisations patronales. Cette participation est fixée sur la base d'une durée maximale de 30 heures par semaine et d'un salaire plafonné à 120% du S.M.I.C horaire. L'aide de l'Etat se répartit sur 5 ans de façon dégressive, de 70% la première année d'exécution du contrat à 30% la 5ème année. Deux conventions seront signées avec l'Etat sur la base hebdomadaire de 30 heures pour l'employé de voirie et sur la base hebdomadaire de 20 heures pour l'agent chargé d'apporter une aide aux enseignants.

ACHAT DE MATERIEL DE BUREAU

Suite à la modernisation du cadre comptable des communes, il est décidé d'acquérir un ordinateur Pentium 90 mhz et d'y adjoindre le passage sous M.S/DOS et un logiciel de paie des agents.

Cet investissement de 17.400F hors taxes sera inscrit au budget supplémentaire 1995.

Par ailleurs, afin de diminuer notablement le prix de revient des photocopies effectuées en série, le secrétariat sera doté d'un appareil RISOGRAPH dont le coût, soit 17.500 F hors taxes, pourra être amorti en un an. Il est également décidé de commander un télécopieur sur papier ordinaire type Galéa 5010 à France Telecom, coût de l'appareil: 4207 F.H.T.

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 1995**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR 1995**

| | |
|--|----------|
| Amicale des Sapeurs Pompiers | 9 000 F |
| Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural | 5 600 F |
| Union Sportive Saint-Martin Vinay | |
| Section Seniors | 2 850 F |
| Section Jeunes | 2 200 F |
| Comité des Fêtes et d'Animation Ablutien (à titre de fonctionnement) | 1 450 F |
| Association Sports et Loisirs Ablutienne (A.S.L.A.) | 2 300 F |
| Tennis Club Ablutien | 2 300 F |
| Association des Parents d'Elèves (à titre de fonctionnement) | 950 F |
| Classe de neige | 21 000 F |
| Arbre de Noël | 1 250 F |
| Garderie | 1 000 F |
| Association des Anciens Combattants | 1 000 F |
| Coopératives scolaires soit 450 F par école plus 1350 F à l'école mixte 1 pour les activités de l'U.S.E.P. | 2 700 F |
| Prévention routière | 550 F |
| Banque alimentaire de la Marne | 700 F |
| Les Amis de nos Eglises | 400 F |
| Lutte contre la faim, Lutte contre le cancer, Paralysés civils, Croisade des aveugles, Semaine du cœur, | |
| U.N.I.C.E.F. à chaque organisme | 300 F |
| O.L.V.E. (Centre de loisirs de la Borde) | 500 F |

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 1995

Section de Fonctionnement : 1 094 695 F dont 987 645 F prélevés pour les dépenses d'investissement.

Section d'investissement : 2 490 801 F.

ADHESION AU S.U.A. EQUARRISSAGE

Sur proposition de la chambre d'Agriculture et compte tenu de la participation du Conseil Général, la commune adhèrera à compter du 1er Janvier 1996 au Service d'Utilité Agricole pour l'équarrissage mis en place par la Chambre Départementale d'Agriculture pour l'enlèvement des cadavres d'animaux sauvages et de compagnie.

Le corps des sapeurs-Pompiers de Saint-Martin d'Ablois recherche des volontaires pour compléter son effectif.

Conditions :

- âge minimum : 16 ans
- Etre en bonne condition physique et avoir un peu de disponibilité
- habiter Saint-Martin d'Ablois ou dans ses environs immédiats.

Renseignements et Candidatures : Daniel NIVOIS - Tél. : 26 59 95 91

Avis de recherche...



*Le Conseil Municipal
convie le 8 Mai 1996, à l'heure du Défilé,
les personnes présentes sur cette photo prise au cours de l'année scolaire
1965*

Le Parler Champenois

Levée de chien : *N.F.* Se lever un court moment pour se recoucher aussitôt

Lichotter : *V.* Boire par petits coups et souvent.

Lisette : *N.F.* Betterave.

Longuette : *N.F.* Vigne plus longue que large.

Loque : *N.F.* Oeuf non fécondé.

Loriquette : *N.F.* Bande de terrain de faible surface.

Loup : *N.M.* Saleté du nez.

Luré : *adj.* Dégourdi; qui a de l'allure

M

Machiller, Machillonner : *V.* Manger sans appétit.

Maclotte ou Maquelotte : *N.F.* Boulettes de boue attachées au bas des pantalons ou aux pieds des chevaux. Boules de fionte sur les fesses des vaches mal soignées.

Maçon (pet de) : Le mortier n'est pas loin.

Maguenner : *V.* Agacer.

Mahonner : *V.* Grommeler.

Maincheler : *V.* Remuer.

Maladroit : *adj.* Ne pas être maladroit : être affable, complaisant.

Malaise (à) : à plus forte raison.

Malanche : *N.F.* Se dit d'un terrain à deux pentes. Une vigne qui a la malanche.

Mal empatté, Malempatté : *adj.* Maladroit.

Manger en repas : *V.* Manger en ville, faire un bon repas.

Marander : *V.* Goûter à 16 heures..

Marc : *N.M.* Unité de mesure du pressurage, généralement 4000 kg de raisins. Un vigneron vend 2 marcs; un ouvrier pressure 4 marcs.

Marcou : *N.M.* Matou, chat mâle.

Mârien : *N.M.* Tige verte de la vigne.

Marionnette : *N.F.* Nœud du lien de paille qui attache la vigne.

Matachon : *N.M.* Grumeaux dans une sauce ou soupe.

Maudelette : *N.F.* Petit panier à vendange.

Mentieries : *N.F.* Mensonges.

Mesures locales : 1°) de surface : arpent, verge, boisseau, quartel, denrée, hommée, jour. — 2°) de contenance : en fûts: pièces, caques, demi-caques; en bouteilles: huitième, quart, demi, médium, bouteille, magnum, double magnum, jéroboam.

Mien (le) mon mien : Noms donnés par les femmes en parlant de leur maris.

Mille mal : Peine considérable.

Minciot : *adj.* Se dit d'un vin léger, sans corps.

Minotte : *N.F.* Petite main d'un enfant.

Minous : *N.M.* Poussières pelucheuses.

Moucheux : *adj.* Nez qui a besoin d'être mouché.

Mouffeter : *V.* Bouger, remuer, réagir.

Mouziner : *V.* Pleuvoir légèrement.

Mouzon : *adj.* Grognon, peu aimable.

Muche : *N.M.* Goût de mois d'un fût.

Murizon : *N.F.* La maturité.

N

Nâge d'eau (en) : En sueur.

Nahocher : *V.* Remuer, s'agiter.

Naquettes : *N.F.* Dents.

Nareux : *adj.* Personne difficile, délicate.

Nervailon : *N.M.* Personne nerveuse, généralement chétive.

Nétée : *N.F.* Le contenu du nez quand on se mouche .

à suivre...

Vente - Achats - Réparation

**GARAGE
CARROSSERIE**

Jacques FOUJU

Saint-Martin-d'Ablois

Tél. 26 59 93 41
26 59 94 13

**Guy
CHARPENTIER**

CHAUFFAGE
ELECTRICITE GENERALE

26 59 93 92

79, rue Julien Ducos
St-MARTIN - D'ABLOIS



2, avenue du Vercors
Tél. 26 55 23 46

GESTION

des services d'eau potable
des services d'assainissement

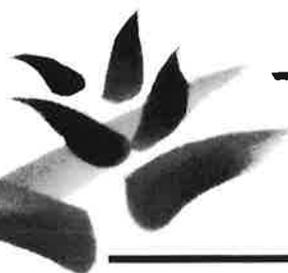


Imprim'éclair - Epernay

Ce n'est pas qu'une impression...

6, rue Frédéric Plomb
tél. 26 59 50 70 - fax 26 55 14 91

S.A. *Pain Jesson*



Laiterie

51530 Saint-Martin d'Ablois

Tél. 26 59 92 99

Télex : 830 562

CREME FRAICHE

FROMAGE BLANC BATTU

FROMAGE BLANC DE CAMPAGNE

BRIE DE MEAUX

COULOMMIERS